

## 1 : On tue la forêt

**Couper du bois, ce n'est pas tuer la forêt, mais simplement accompagner le travail de la nature.** Le forestier est avant tout un amoureux de la forêt, dont il prend soin au quotidien. Il prélève les arbres à maturité et **favorise ainsi le renouvellement de la forêt**. Et quand il fait des coupes parmi les plus jeunes, c'est pour mieux encourager les plus beaux à se développer. Entretien, coupes et reboisements maintiennent également la diversité biologique et la vitalité de la forêt. Notre usine POBI, en Bourgogne, travaille avec la CTB-COB (Certification Technique du Bâtiment pour les Constructions à Ossature Bois) qui est délivrée par le FCBA (l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement). Cet organisme indépendant certifie les systèmes constructifs bois des réalisations de bâtiments d'usage courant. Elle s'appuie entre autre sur la réglementation en vigueur.

## 2 : Le bois seulement en intérieur

**Résolument polyvalent, le bois s'utilise aussi bien en structure (charpente, ossature), qu'en extérieur (bardages, terrasses, clôtures...)** ou en intérieur (parquet, lambris, meubles...). Et grâce à sa robustesse, sa légèreté et ses qualités de portance, il constitue **l'élément structurel de la maison** : charpente, ossature (murs), poteaux et poutres et panneaux... **Excellent isolant thermique, le bois est aussi un isolant phonique efficace.**

En extérieur aussi le bois a sa place, dès lors que l'on respecte certains principes. Tout d'abord, **privilégier des essences adaptées** comme le mélèze ou le Douglas, par exemple. Ensuite, **protéger le bois dès la construction de la maison** : rebords de toit qui protègent les revêtements extérieurs des intempéries, pas de mise en contact direct avec le sol ... autant d'impératifs bien connus des professionnels. Leur conseil est toujours précieux !

## 3 : Des utilisations et une durée de vie « réduites »

**Une maison bois pèse cinq fois moins lourd qu'une maison maçonnée, ce qui permet au bois d'aller partout**, même là où il semble a priori difficile de construire. Terrains humides, accidentés, trop pentus, au sol trop meuble ou encore difficiles d'accès, **rien n'arrête le bois. Il s'adapte à toutes les situations, même les plus délicates. A tel point qu'il est parfois la seule solution constructive.** Ses multiples qualités en font également un matériau très apprécié dans les **zones sismiques**. Des bâtiments au Japon et en Californie en témoignent depuis des siècles.

**65 % du bois français trouve son utilisation dans la construction, en intérieur comme en extérieur.** Les architectes, artisans, entrepreneurs l'apprécient notamment pour sa légèreté et sa robustesse. Ses caractéristiques mécaniques et physiques (légèreté, résistance, durabilité) lui permettent, en regard de son faible poids, **d'atteindre des portées longtemps réservées à l'acier.**

## 4 : Maison bois = Chalet

Bien sûr que non ! Une maison Natilia ressemble à une maison traditionnelle. **C'est au niveau de l'isolation qu'elles se différencient.** Les maisons ont des performances thermiques bien supérieures aux autres types de construction. C'est lié à notre double isolation intérieur/extérieur.

## 5 : Le bois c'est cher

Dès la construction, grâce à la rapidité d'exécution du chantier, entre 4 à 5 mois pour un chantier Natilia, on réalise des économies. **Grâce à notre maîtrise de l'ouvrage (Natilia possède sa propre usine de fabrication POBI) et donc de ses couts, vous économiser dès le début de votre chantier avec moins de frais intercalaires et de loyers. Sur le long terme, une maison en bois permet**

**facilement 20 % d'économie en chauffage.** Cette idée reçue vient sans doute du fait que le bois est un matériau dit noble.

## 5 : Dangereux en cas d'incendie

Aussi surprenant que cela puisse paraître, **le bois offre une excellente tenue au feu. En effet, il transmet la chaleur 10 fois moins vite que le béton et 250 fois moins vite que l'acier !** En cas d'incendie, ce matériau se révèle même plus sûr que d'autres, **puisque'une structure en bois conserve sa capacité de portance plus longtemps que son équivalent en acier ou en béton.** Comme pour toute habitation, les maisons en bois sont soumises à de strictes réglementations : elles doivent résister le temps nécessaire à l'évacuation de ses habitants soit plus de quinze minutes. Quand le bois brûle, **il se consume lentement en gardant ses qualités mécaniques pendant de longues heures et sans dégager de gaz toxiques.**

## 7 : Pas pour investir

**Conçue pour durer, la maison en bois traverse les siècles et ne se décote pas sur le marché de l'immobilier.** Habiter une maison en bois est aussi un art de vivre, un rêve pour nombre d'acquéreurs. Jouissant d'un fort capital de sympathie, **les maisons individuelles à ossature bois sont très prisées sur le marché immobilier.** De plus **la maison en bois est modulaire** : ôter une cloison, changer un escalier, ajouter une ou plusieurs pièces... elle s'adapte à l'évolution de la famille, des besoins et des envies.

**« Construire une maison en bois, c'est bien une démarche d'investisseur ».**

